

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 16 MARS 2015**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 19 mars 2015

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 10 mars 2015

N° 2015-31

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : Mme Isabelle MAINAND

OBJET

NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF  
SOLLICITATION DE SUBVENTIONS  
DANS LE CADRE DU  
HANDISPORT ET DU SPORT  
ADAPTE

Étaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT (par proc. à M. ROULE), Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. NOUELLE (par proc. à Mme CRESPIY), M. PROST (par proc. à Mme LACROIX), M. DIALLO (par proc. à M. PATUREL), Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. FORQUIN, M. CHAVANE (par proc. à M. TOLLET), Mme DU GARDIN, M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MAINAND), M. PETIT, Mme HAMZAoui (à partir du N° 2015-18), Mme NICAISE, Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à M. PETIT), M. MANINI, Mme CARLE (par proc. à Mme CARRET), Mme BAJARD (par proc. à M. MATTEUCCI), M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI

Étaient absents : Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

**Rapport de : J.P. PATUREL**

La Ville de Caluire et Cuire a lancé la construction d'un nouvel équipement sportif dédié à la pratique de la gymnastique artistique mixte, de la gymnastique rythmique, et des arts martiaux.

Dans le cadre du fonctionnement futur de ce nouvel équipement, et compte tenu des possibilités qu'il offre, la Commune souhaite développer et valoriser, en lien avec les associations, les actions engagées dans le cadre du Handisport et du Sport adapté.

S'inscrivant pleinement dans la politique du développement local de la Ville de Caluire et Cuire, cette démarche vise à apporter une véritable réponse aux besoins et aux attentes des habitants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 40 voix pour et 1 absence,

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à solliciter plusieurs cofinancements (subventions, appels à projets, etc ...) auprès de divers organismes, et notamment auprès de la Fondation de France et du Comité national Coordination Action Handicap (C.C.A.H.),

**- AUTORISE**

Monsieur le Député-Maire à signer tout document inhérent à cette démarche.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 19 mars 2015  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET